



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 23 MARS 2024

Présents :

Président : J. BONNET ;

Membres : B.AURIOL, R.CALMET, R.CLERC, J.JEANSON, M.GARDIES, M.SALTRON, C.SIMOENS, E.RAUCOULES, N.SABATIER, H.SALLIER, D.TOURNIER, O.VITTON,

Absents excusés : E. ANDREU, A.BERMOND, B.BERTRAND, P.GARDIES, A.LESEIGLE,

1) COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU PREFET

Vendredi 1 mars 2024 16h30 à Lempaut avec le sous-préfet et J.E.MYRTHE, N.DESAUTEE, E.DE FALGUEROLLES, A.AMIEL, J.VELGHE, S.SALLIER, D.BONNET, J.BONNET, J.JEANSON, R.CLERC.

J.E.MYRTHE fait une intro un peu longue où il donne sa vision de l'évolution nécessaire du fonctionnement de l'état et de ses institutions...

En gros, il souhaiterait travailler avec le Préfet comme supérieur hiérarchique, ce qui permettrait plus d'efficacité en évitant le mille-feuille administratif.

Le Préfet répond qu'il fait avec les institutions en place.

J.E.MYRTHE présente les dossiers qu'il a préparés pour le Préfet et notamment les travaux de l'église et le projet du Lempaut de Demain.

En partant du Lempaut de Demain et de ses difficultés, on arrive à l'autoroute pas en tant que telle, mais à cause des impacts très pénalisants pour la commune et sa vie économique (centrale à bitume, et fermeture route de Puylaurens).

On passe beaucoup de temps sur ce sujet sans avancer, et un peu énervé, le Préfet conseille de se référer aux actes administratifs au lieu d'écouter et de croire ce que disent les opposants.

Par ailleurs, il précise que des aides peuvent être demandées directement pour faciliter l'installation ou le développement d'activités économiques (commerces, artisanat...).

On revient à ce qui a l'air d'être la seule préoccupation de la commune, l'A 69 et ses conséquences, en effet, si la centrale à bitume était prévisible et ne devrait pas être en fonctionnement au-delà de la fin des travaux, la fermeture de la route de Puylaurens s'est faite sans concertation et ces deux éléments peuvent poser des problèmes pour le chantier de viabilisation et pour la commercialisation des lots du Lempaut de Demain, même si le projet est loin d'être abouti.

Le Préfet pense que l'autoroute, avec une sortie proche, peut être une opportunité et permettre de vendre facilement les terrains plus chers.

Il s'engage à ce qu'une réunion se tienne à Lempaut avec un médiateur dédié au chantier de l'autoroute pour rassurer sur les contrôles qualité de la centrale à bitume et la durée de fermeture de la route de Puylaurens.

Il s'étonne un peu que la commune ne se projette pas au-delà des problèmes contrairement aux autres communes déjà visitées...

2) REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS

Lors de la réunion

- les comptes de gestion des budgets de l'exercice 2023 ont été approuvés
- Les comptes administratifs 2023 et les affectations des résultats ont été votés.
- Les budgets prévisionnels 2024 seront présentés lors de la réunion du 29 mars

Le président demandera que le maire ou un adjoint intervienne lors de la prochaine réunion du Conseil des Sages pour présenter ces budgets prévisionnels.

- L'épicerie « le chemin du Gout » va être accompagnée par la commune pour s'installer à la place de l'ancienne boulangerie.
- Le champ qui longe le terrain du foot sera mis à disposition pour parquer des chevaux afin d'éviter son entretien.
- Une convention de mise à disposition des équipements sportifs avec l'organisme Club Sor et Agout XV est envisagée.

3) DIVERS

. J. BONNET précise que le panneau d'entrée du village a bien été déplacé après la route de St Germain.

. Des plantations résistantes à la chaleur ont été réalisées le long de la piste cyclable.

. R. CLERC indique que la société des camions de la Montagne Noire a été déboutée en appel concernant la traversée du village.

. En ce qui concerne le clocher, Alti 81 a démoissé le mur, les gouttières et le grillage anti pigeons ont été posés.

PROCHAINE REUNION : DATE A CONFIRMER